



## DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL du 29 juin 2022

Présents : Mmes Laurence ARTERO-MOREL, Nathalie ARTIGNAN, Brigitte CASADO-JAILLET, Hélène DEVILLER, Marie-Antoinette FISHER, Sophie LAUX-ROBERT, Jocelyne PY, Marjorie RIBES M.M. Frank ALEXIS, Paul AMOUROUX, Stéphane BEDEL, Aurélien DALOZ, Yves LEGUAY, Bertrand LEMOIGNE, Philippe LORINQUER, Jean-Claude PINTÉGNÉ, Josian RIBES, Pierre TROUCHE

Procuration : Mme Anne-Marie ANTERRIEU a donné procuration à Mme Hélène DEVILLER  
Mme Stéphanie GAUTIER a donné procuration à M. Philippe LORINQUER  
M. François BONHOMME a donné procuration à M. Josian RIBES  
M. David HURTADO a donné procuration à Mme Nathalie ARTIGNAN  
M. Yannick SERIN a donné procuration à M. Yves LEGUAY

Absent : -

Secrétaire de séance : Nathalie ARTIGNAN

Nombre de Membres  
En exercice : 23  
Présents : 18+5 proc.  
Votants : 23

Date convocation  
24/06/2022  
Date d'affichage  
24/06/2022

Acte rendu exécutoire  
Date transmission à la  
Préfecture le 01/07/2022

Le Maire,  
**Josian RIBES**

### Objet : Convention de partenariat relative à la mise en place d'actions d'éducation à l'environnement avec Sète Agglopôle Méditerranée

Monsieur Aurélien DALOZ, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, délégué à la Transition Ecologique, rappelle à l'assemblée que, dans le cadre de ses engagements en faveur du déploiement des actions d'éducation au développement durable, Sète Agglopôle Méditerranée souhaite inscrire plusieurs projets tels que la réduction des déchets (tri, réemploi, compostage) et la biodiversité, à développer sur le territoire.

Dans ce cadre, Sète Agglopôle Méditerranée propose de mettre à disposition des élus, via son service Education à l'environnement, des animations, afin de les accompagner dans le déploiement des projets environnementaux, notamment envers son public jeunesse au sein des structures municipales.

Sète Agglopôle Méditerranée s'engage à ce titre à mettre à disposition un ou plusieurs médiateurs de l'environnement pour la mise en œuvre et l'animation d'ateliers, sur la base de 1 à 4 demi-journées du programme d'animation proposée aux communes de l'agglomération, dans le cadre de l'accueil périscolaire.

Il pourra être demandé des animations supplémentaires qui seront soumises à la validation de la coordinatrice des actions de sensibilisation à l'environnement au regard de la disponibilité des agents.

Monsieur DALOZ précise que cette intervention, entrant dans le cadre d'un partage de savoirs et de savoir-faire, est proposée à titre gracieux par Sète Agglopôle Méditerranée.

Il ajoute que le programme d'animation proposé intéresse fortement l'équipe du Service Enfance de la commune de Montbazin, qui souhaiterait bénéficier de cet accompagnement dans le cadre des activités ALSH prévues cet été.

Il demande ensuite à l'assemblée de se prononcer sur le projet de convention, correspondant, transmis par Sète Agglopôle Méditerranée.

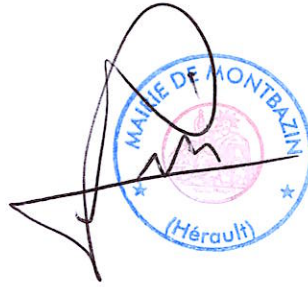
Accusé de réception en préfecture  
034-213401656-20220629-2022-DELIB-43-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2022  
Date de réception préfecture : 01/07/2022

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé qui précède, et après en avoir délibéré, à l'unanimité moins une abstention (M. Josian RIBES) :

- Approuve le projet de convention de partenariat avec Sète Agglopôle Méditerranée pour la mise en place d'actions d'éducation à l'environnement sur la commune de Montbazin ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention avec Sète Agglopôle Méditerranée et tout document se rapportant à cette décision.

Ainsi fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Josian RIBES



Accusé de réception en préfecture  
034-213401656-20220629-2022-DELIB-43-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2022  
Date de réception préfecture : 01/07/2022